

04 déc 2009 -12:04

Appartient à [Conseil des ministres du 4 décembre 2009](#)

Coperfin 2009 - Phase D

Plan Coperfin de modernisation du SPF Finances

Plan Coperfin de modernisation du SPF Finances

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a autorisé la publication d'un cahier de charges, la conclusion d'un contrat-cadre à l'appui de la réalisation de la nouvelle structure du SPF Finances ainsi que la poursuite de la mise en oeuvre du plan Coperfin 2009.

Cette autorisation va permettre au département d'obtenir le soutien nécessaire pour l'introduction d'une nouvelle structure organisationnelle et la transition vers la nouvelle structure juridique, pour la mise sur pied d'un système objectif de mesure de la charge de travail et pour l'accompagnement stratégique du personnel.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>